

# **LA MAÇONNERIE ECCLÉSIASTIQUE**

Comprenant :

## **La Trinité Diabolique**

par

**J. CARROLL**

Suivi de

## **Les Francs-Maçons contrôlent le Vatican... et l'Église Catholique Romaine !**

par

**le R.P. RAGELLIS**

Traduits et présentés pour la première fois de l'anglais en 2017  
pour les ESR

par

ERNEST LARISSE

Editions Saint-Remi

– 2017 –

# Table des matières

<b>La Trinité Diabolique .....</b>	<b>3</b>
Préface .....	5
La Franc-Maçonnerie .....	11
La Maçonnerie Ecclésiastique .....	14
Le Communisme .....	20
ANNEXE : « Le Plan Maçonnique pour la Destruction de la Sainte Messe, en 33 points ».....	34
<b>Les Francs-Maçons contrôlent le Vatican... et l'Église Catholique Romaine ! .....</b>	<b>45</b>
En guise d'introduction .....	47
Où travaillent les Maçons Ecclésiastiques ?.....	51
Le Droit Canonique enseigne que :.....	57
Notes Diverses .....	60
Conclusion d'Ernest Larisse .....	63
Annexe : La liste « PECORELLI ».....	65

Éditions Saint-Remi  
BP 80 – 33410 CADILLAC  
05 56 76 73 38  
[www.saint-remi.fr](http://www.saint-remi.fr)

# **La Trinité Diabolique**

La franc-maçonnerie  
La Maçonnerie ecclésiastique  
Le communisme

« Qui rôde dans le Monde,  
cherchant la ruine des  
âmes ...»  
Léon XIII, 1884

par

**J. CARROLL**

1<sup>ère</sup> édition : 1995 publiée chez :  
Christian Book Club of America  
P.O. BOX 900566  
PALMDALE, CA. 93590-0566  
U.S.A.

## Préface

« Je vis une énorme quantité de gens qui étaient occupés à démolir l'église Saint-Pierre...

Ils portaient des **tabliers blancs** bordés d'un **ruban bleu**, avec des poches, et la **truelle de maçon** passée dans la ceinture...

Il y avait parmi les démolisseurs des hommes distingués qui portaient des uniformes et des croix.

Ils ne travaillaient pas eux-mêmes mais se contentaient de marquer avec leur **truelle** des endroits sur les murs, où et comment les ouvriers devaient démolir.

A ma grande horreur, je vis parmi eux des **prêtres catholiques** !...

Ils travaillaient calmement et sûrement, mais avec ruse et prudence...

Je vis le Pape en prière, entouré de faux amis qui faisaient souvent le contraire même de ce qu'il avait ordonné ».

Extraits de « *La Vie d'Anne-Catherine Emmerich (1774 – 1824)* » par le RP Schmöger, relatifs à ses visions sur l'infiltration à venir de la Maçonnerie dans l'Église.

J. Carroll

# La Trinité Diabolique

« Je détruirai l’Église Catholique en  
l’espace de Cent Ans » !...

Le Démon

Ces mots enragés proférés par le Diable, lancés avec défi à Notre Seigneur Jésus-Christ en 1884, furent entendus par le Pape Léon XIII, ce qui inclina le Pontife à composer aussitôt la prière d’exorcisme à Saint Michel Archange, qu’il recommanda de dire à perpétuité, à la fin de toutes les messes basses en l’accompagnant de trois « *Je vous salue Marie* » et du « *Salve Regina* ».

Ces prières prirent le nom de « **Prières Léonines** ».

Léon XIII ordonna que ces prières soient dites pour une solution pacifique de la « Question Romaine ». Depuis des lustres, le Pontife était en effet retenu prisonnier au Vatican, comme son prédécesseur Pie IX l’avait été. Ces prières furent encore dites sur ordre de Saint Pie X, en 1903, et aussi de son successeur, le pape Benoît XV, en 1915. La ‘Question Romaine’ ne fut résolue qu’en 1929, sous Pie XI, lorsque l’État Italien reconnut la souveraineté de l’État du Vatican.

Mais alors, un danger beaucoup plus pressant que la ‘Question Romaine’ menaça l’Église : l’extension du Communisme athée en Russie, ce qui motiva Pie XI, en 1930, à ordonner que les ‘Prières Léonines’ soient dites pour la Conversion de la Russie. Et en 1934 Pie XI alla même plus loin – ce qui montrait bien son souci de convertir la Russie – en augmentant les indulgences attachées aux prières de Léon XIII : de 300 jours il autorisait 10 années d’indulgences « *pour encourager la présence des fidèles à la messe* »,

---

*qu'ils ne s'en aillent pas avant que les prières n'aient été dites et qu'ils s'unissent à leur récitation après la Messe».*

Malgré sa volonté de promouvoir les ‘Prières Léonines’ pour la Conversion de la Russie, Pie XI ne répondit pas aux demandes de Notre-Dame de Fatima qui exigeait que la Consécration soit faite selon des critères précis.

Il décida d’agir à sa façon et d’utiliser toutes les ressources diplomatiques dont il disposait, déclarant qu’il se « sentait le courage de traiter avec le Diable si c’était nécessaire pour le bien des âmes »<sup>1</sup> !

Inutile de dire que sa façon d’opérer échoua et le monde subit la Deuxième Guerre Mondiale.

Le Pape Pie XII était également préoccupé par cette affaire et continua à faire dire les ‘Prières Léonines’. Mais en 1940, après avoir reçu de Sr Lucie (de Fatima) la demande de faire la Consécration, Pie XII fut convaincu par quelques évêques portugais (Cf P. Floridi) que cette dernière pourrait être plus facilement réalisée si l’on n’en mentionnait pas la Russie<sup>2</sup> ! C’est ainsi que le Monde, seul, fut consacré au Cœur Immaculé de Marie et non pas la Russie, ce qui permit toutefois de raccourcir la Deuxième Guerre Mondiale<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> NDA : Cf l’ouvrage du **P. Ulysse Floridi, s.j.** : « **Moscou et le Vatican** ».

<sup>2</sup> NDT : Ces évêques n’étaient pas uniquement des lâches mais des félons ! La Sainte Vierge n’avait-elle pas demandé que la **Russie** soit nommément citée dans la **Consécration** ? Qui étaient ces ‘évêques’ pour aller à l’encontre des demandes de la Très Sainte Vierge ?!...

<sup>3</sup> NDT : La Consécration du Monde fut faite en 1942. A partir de 1943, les Armées de l’Axe essuyèrent défaite sur défaite, jusqu’à la Capitulation finale. Voir l’ouvrage du **Marquis de La Franquerie** : « **La Consécration du Monde au Coeur Immaculé de Marie** » (Éditions Ulysse) ; ce vénérable combattant ayant été mêlé de près à cette consécration.

Jean XXIII, après avoir lu le Troisième Secret de Fatima, déclara : « *Ceci ne concerne pas les années de mon pontificat* » et se garda bien de consacrer la Russie<sup>1</sup>.

Visiblement, le contenu du Troisième Secret devait représenter un danger certain puisque le ‘Saint Père’ se dépêchait d’agir avec célérité en ajournant sa publication, ce qui, pourtant, aurait dû avoir lieu en 1960 !

En fait, bien avant le pontificat de Jean XXIII, dès 1917, au tout début des Apparitions de Fatima, les francs-maçons eux-mêmes étaient inquiets du contenu du Troisième Secret<sup>2</sup>. Le maire franc-maçon d’Ourem avait même menacé de mort les petits voyants s’ils refusaient de lui dévoiler le Secret. D’après **Sœur Lucie** « *l’Administrador voulait de force que je lui révèle le Secret. Comme il n'y arrivait pas, il nous fit relâcher après avoir déclaré qu'il obtiendrait ce qu'il voulait même au prix de ma vie* »<sup>3</sup> !

Les Francs-Maçons ont dû être soulagés lorsque le ‘Pape’ refusa de publier le Secret ; ils devaient probablement craindre que leur complicité dans ‘l’auto-destruction’ de l’Église (dixit Paul VI) soit révélée et qu’on puisse même les désigner nommément, que leur identité soit révélée. Ce qui doit être le cas !

Mais l’occultation du Secret par les ‘Papes’ est une chose ; la suppression des ‘Prières Léonines’ par le **Concile** en est une autre. Étant donné la longue tradition ininterrompue de dire les Prières Léonines après chaque Messe basse – de Léon XIII, en 1884, à Paul VI – il semble

---

<sup>1</sup> NDA : Cf RP Joaquin Alonso : « *Le Secret de Fatima* » (Ed. Téqui pour l’édition française).

<sup>2</sup> NDT : Voir à ce propos l’ouvrage d’**Augustin Delassus** : « *La Guerre de la F.M. : contre Fatima* » (7<sup>e</sup> édition, ESR) qui aborde justement cette question !

<sup>3</sup> NDA : Cf « *Memorias & Cartas da Irma Lucia* » (Mémoires et Lettres de Sr Lucie).

incroyable que « *L'Instruction pour la mise en œuvre de la Constitution Conciliaire sur la Liturgie Sacrée* » (du 26.09.1964) ait soudainement décidé de faire marche arrière et imposé : « **48 j. : Les Prières Léonines sont supprimées** »<sup>1</sup>...

« Supprimées » ! C'est le mot utilisé. Aucune raison ne fut donnée. Et l'on ne peut trouver aucun justificatif pour cette suppression dans le texte même de la ‘Constitution sur la Liturgie Sacrée’... Cette ‘suppression’ des Prières Léonines se produisit comme un éclair dans un ciel sans nuage, et occasionna une petite fissure dans le Roc de St Pierre, par laquelle la ‘Fumée de Satan’ commença à s’infilttrer. Paul VI s’en serait lamenté ! Mais bientôt la fente s’élargit, et comme avec la Boîte de Pandore, on vit s’abattre une nuée de ‘changements’ sans précédent sur l’Église, selon « l’Esprit de Vatican II ». Aujourd’hui encore, la fumée tourbillonne, répandant ses miasmes suffocants et malveillants, empestant les visions, les bruits et les odeurs de l’Enfer !...

C'est bien ce que Notre-Dame de Fatima nous avait dit : Satan entrerait dans l’Église et même, jusqu’au ‘Sommet’ ! C'est ce que le Diable a fait<sup>2</sup> ...

---

<sup>1</sup> NDT : C'est le **Réseau Rampolla** qui est à l'origine de cette suppression. Il commença par trafiquer, dès 1895, la prière « **Auguste Reine des Cieux** » (du Père Cestac) ; l'**Exorcisme de Léon XIII** (rédigé en 1884!) dès 1903 et, en 1964, la **Prière à St Michel Archange** (partie des Prières Léonines). Toutes les défenses contre les Puissances Diaboliques furent ainsi anéanties ! Le Démon n'avait-il pas demandé à NSJC, en 1884 (lors du fameux Dialogue entendu par Léon XIII) un ‘**plus grand pouvoir sur ceux qui se mettraient à son service**’ ?... Demande mystérieusement accordée par NSJC et les félo...ns s'en donnèrent aussitôt à cœur joie ! Un vent de destructions se mit alors à souffler sur l’Église...

<sup>2</sup> NDT : Pensons à la fameuse ‘**Intronisation de Satan au Vatican**’, le 29 juin 1963, en la Chapelle Paoline, en plein Concile, et avec la complicité d'une grande partie de Prélats félo...ns, telle que rapportée

Et il a donné puissance à trois organisations mondiales – diaboliquement sinistres, rusées et subversives – dont les mains accapareuses cherchent avec empressement à façonnner non seulement la pensée catholique mais aussi les attitudes et l'action.

Ce triumvirat virulent, comme le P. Boishard le qualifie dans la Bible de Jérusalem, c'est le « *Dragon et les deux Bêtes* », qui constitue une caricature infernale de la « Sainte Trinité » – d'où le nom de ‘Trinité Diabolique’ – et se matérialise sous la forme de la **Franc-Maçonnerie**, de la **Maçonnerie Ecclésiastique** et du **Communisme**<sup>1</sup>.

---

par le **P. Malachi Martin** dans son étonnant et révélateur : « ***La Maison battue par les Vents*** » (ESR)...

<sup>1</sup> NDT : Aujourd’hui (2017), le Communisme s'est redéployé sous d'autres masques, comme l'annonçait il y a plus de quinze ans le transfuge **Anatoliy Golitsyne** dans son ouvrage « ***The Perestroïka Deception*** ». D'où l'urgence de la Consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie. Lorsque le premier pion sera tombé, les autres suivront (Chine, Viet-Nam, Corée, ...)...

# La Franc-Maçonnerie

« *Leur Dieu, c'est le Diable !* »...

affirmait le Pape Pie VIII dans son encyclique sur la Franc-Maçonnerie, en 1829.

Et depuis 1739 – tout juste 22 ans après l'apparition de la Franc-Maçonnerie à Londres – pas moins de huit papes ont fulminé 17 condamnations de la Franc-Maçonnerie, renouvelant l'interdiction une quatre centaine de fois.

Le premier pape à condamner la Maçonnerie fut **Clément XII**, dans son encyclique « **In Eminentia** », en 1738. Il y est dit :

« *Nous avons conclu et décrété de condamner et de défendre ces dites sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules appelés francs-maçons ou connus sous toute autre dénomination* ».

Dans son encyclique « **Humanum Genus** », de 1884 (l'année où il composa les ‘Prières Léonines’), **Léon XIII** prévenait :

« *Comme autrefois les Manichéens, les francs-maçons n'épargnent aucun effort pour se cacher et n'avoient d'autres témoins que leurs complices. Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes réunis ensemble pour cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. A les en croire, leur seul but est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. Mais à supposer que ces intentions fussent sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs desseins. En effet, ceux qui sont affiliés doivent promettre d'obéir aveuglément et sans discussion aux injonctions des chefs, de se tenir toujours prêts sur la moindre notification, sur le plus léger signe, à exécuter les ordres donnés, se voulant d'avance, en cas*

*contraire, aux traitements les plus rigoureux, et même à la mort. »*

Entre parenthèses, ce qui est ironique ici, c'est de voir combien les maçons osent proclamer que tout homme se doit d'être indépendant et cependant, tout maçon prête le serment d'obéir strictement aux ordres du Grand Maître ou de tout autre supérieur !...

Revenons à l'encyclique de Léon XIII :

*« De fait, il n'est pas rare que la peine du dernier supplice soit infligée à ceux d'entre eux qui sont convaincus, soit d'avoir livré la discipline secrète, soit d'avoir résisté aux ordres des chefs ; et cela se pratique avec une telle dextérité que la plupart du temps, l'exécuteur de ces sentences de mort échappe à la justice établie pour veiller sur les crimes et en tirer vengeance »<sup>1</sup>.*

Dans l'encyclique « **Dell'Alto del Apostolico Seggio** », du 15 octobre 1890, **Léon XIII** écrivait :

*« Possédés de l'esprit de Satan dont elles sont l'instrument, elles (les sectes maçonniques) brûlent comme lui d'une haine mortelle, implacable contre Jésus-Christ et contre Son Œuvre qu'elles s'efforcent par tous les moyens de détruire et d'enchaîner ».*

Dans l'encyclique « **Inimica Vis** », du 8 décembre 1892, **Léon XIII** précise :

*« Or, l'esprit commun à toutes les sectes antérieures qui se sont insurgées contre les institutions catholiques, a repris vie dans la secte que l'on nomme maçonnique, et qui, fière de puissance et de richesse, ne craint pas d'attiser avec une violence inouïe le feu de la guerre et de le porter dans tous les domaines les plus sacrés ».*

Le 23 mai 1958, dans une Conférence Pastorale, le pape **Pie XII** déclarait que « *les racines de l'apostasie moderne*

---

<sup>1</sup> NDT : Il y a bien longtemps que la ‘Justice’ (totalement infiltrée par la Secte) ne punit plus les véritables assassins mais fait tout ce qu’elle peut pour les dédouaner ou les innocenter ! Et nous avons ce tableau effarant que les innocents paient et que les criminels ont la possibilité d’agir en toute impunité !

*plongent dans l'athéisme scientifique, le matérialisme dialectique, l'illuminisme et la franc-maçonnerie, qui est la mère de tous [ces fléaux] ».*

Le pape **Grégoire XVI**, dans « *Mirari Vos* », prévenait, en 1832 que la Maçonnerie est « *la cause principale de toutes les calamités sur la Terre et dans les royaumes... l'égout collecteur de toutes les sectes antérieures* » dans lequel sont « *réunis tous les sacrilèges, les infamies, les blasphèmes qu'on peut trouver dans les hérésies les plus abominables* ».

A nouveau, **Léon XIII**, en 1902, dans sa Lettre Apostolique « *Pervenuti al'Anno* », adressée à la Hiérarchie Catholique, écrivait :

« *Pleine de l'esprit de Satan, qui, au rapport de l'apôtre, sait au besoin se transformer en ange de lumière, elle (la franc-maçonnerie) met en avant un but humanitaire, mais elle sacrifie tout à ses projets sectaires* ».

Et maintenant, avec toutes ces remontrances et avertissements de la Papauté sur les origines et les agissements diaboliques de la Franc-Maçonnerie<sup>1</sup>, on pourrait penser que nos évêques et nos prêtres, à leur tour, auraient pu nous alerter depuis longtemps et nous faire part de ces avertissements pontificaux... Mais comme ce n'a pas été le cas, cela ne pourrait-il pas être dû à l'influence de ...

---

<sup>1</sup> NDT : nous conseillons vivement à nos lecteurs de se procurer le volume de 318 pages, édité par Téqui, sur « *Les Enseignements Originaux des Papes sur la Franc-Maçonnerie, de 1717 à nos jours* », qui regroupe tous les documents pontificaux sur la Maçonnerie, depuis 1738. Un précieux volume, mais il faut pourtant faire abstraction des 4 ou 5 pages consacrées à Jean XXIII (!) et Jean-Paul II (!) qui n'apportent strictement rien !...

## La Maçonnerie Ecclésiastique

Non seulement nous avons été avertis, mais certains ecclésiastiques se sont compromis avec la Maçonnerie et sont même devenus des membres de la Secte.

Comment cela a-t-il été possible ?

**Léon XIII** l'a affirmé en 1890 dans son encyclique « *Dell'Alto del Apostolico Seggio* » :

*« ... réduisant l'opposition du clergé avec leurs promesses, les Maçons souhaitent gagner le clergé par la cajolerie. Une fois que les nouveautés lui auront tourné la tête, il refusera d'obéir à l'autorité légitime. Beaucoup trop de nos compatriotes, poussés par la recherche d'avantages personnels ou d'une ambition perverse, se sont livrés à la Secte ».*

En ce qui concerne la conduite des évêques et des prêtres, **Félix III** a écrit : « *Une erreur à laquelle on ne résiste pas, est acceptée. Une vérité qu'on ne défend pas est supprimée. Vis à vis de celui qui ne s'oppose pas à un crime notoire, il y a une forte suspicion de complicité secrète* ».

N'y a-t-il pas ici une preuve que les ‘Prières Léonines’ ont été supprimées avec grande désinvolture par le Vatican, en 1964 ?

Une organisation de Fall River (Massachussets), dénommée ‘*Catholiques contre l'Hérésie*’ a révélé un ‘**Programme pour le Renouveau**’, qui aurait été distribué à des ‘théologiens’ professeurs de ‘séminaires’, avant la convocation du Concile Vatican II par Jean XXIII, en 1958.

De nombreux points des ‘changements’ à opérer avaient déjà été mis en œuvre, à notre grande désillusion. Ils sont trop nombreux à mentionner ici, mais en ce qui concerne les changements à apporter à la Messe, il était réclamé d’éliminer les Prières au bas de l’autel et toutes les prières après la Messe...

C'est alors qu'en 1962 (Aggiornamento de Vatican II), des directive officielles d'un Grand Maître de la Franc-Maçonnerie furent publiées, réclamant :

*« Tous nos Frères Maçons rendront compte des progrès relatifs à ces directives essentielles :*

*1. Éliminer une fois pour toutes Saint Michel, le protecteur de l'Église Catholique, de toute prière, qu'elle fasse partie de la Messe ou non. Faire disparaître toutes ses statues ».*

Cette directive était suivie de 32 autres changements à accomplir au plus vite (pour ne pas alourdir le texte, nous publions ces directives en annexe de notre petite étude).

Nous mentionnerons uniquement la directive n°29 qui stipule : « *Faites distribuer la communion par les femmes et les laïcs. Commencez par déposer la communion sur la main, comme les protestants, au lieu de ‘sur la langue’. Expliquez que le Christ faisait ainsi. Recueillez quelques hosties pour les ‘messes noires’ dans nos Temples* » (!).

Authentique ! Il est impensable qu'un Grand Maître de la Maçonnerie ait pu donner de tels ordres à des agents maçonniques au Vatican, sans la ‘complicité secrète’ de quelques hauts dignitaires de l'Église !...

Il n'y a rien de surprenant, en conséquence, que **Saint Jean Chrysostome** ait pu écrire :

*« Je ne pense pas qu'un très grand nombre d'évêques soient sauvés ; ceux qui périssent sont beaucoup plus nombreux ».*

Terrible sentence, mais souvenons-nous qu'au temps d'Henry VIII, tous les évêques sauf **un** quittèrent l'Église d'Angleterre, pour adopter sa réforme. Mais depuis Vatican II, bien que cette sentence soit terrible, on comprend mieux cette opinion de Saint Jean Chrysostome.

Poursuivons maintenant avec **Léon XIII** qui écrivait, en 1890 : « *Depuis longtemps, la Maçonnerie poursuit son chemin sous le manteau trompeur de société philanthropique et de libératrice du*

**RP Ragelis**

**Les Francs-Maçons  
contrôlent le Vatican...  
et l'Église Catholique  
Romaine !**

*Cette traduction est dédiée à la mémoire de :*

- *Mère Marianna de Jesus Torres (Equateur)*
- *L'Abbé Emmanuel Barbier*
- *Georges Virebeau*
- *Mgr Lefebvre*
- *Maurice Pinay*
- *Mino Pecorelli*
- *Don Luigi Villa*

## En guise d'introduction

La brochure du RP Ragelis, dont nous publions la traduction française, texte édité à l'origine par les Éditions US Omni Publications – Christian Book Club of America, date de 1976.

Elle demeure toutefois intéressante, d'une part à cause du sujet traité – celui des '**Infiltrations Maçonniques dans l'Église**', à la fin des années 70 – mais aussi du fait des hautes positions occupées par les traîtres impliqués dans cette entreprise diabolique.

Cette brochure, citée dans l'Annexe Bibliographique de l'ouvrage d'*Augustin Delassus : « La Guerre de la Franc-Maçonnerie contre Fatima »*, n'avait pas connu d'édition française jusqu'à aujourd'hui. C'est maintenant chose faite ; et nous espérons que nos lecteurs seront édifiés par le degré d'emprise de la Secte Maçonnique sur l'Église, emprise qui n'a fait que se renforcer au fil des décennies...

Ernest Larisse

+

Bien que les infiltrés libéraux<sup>1</sup> et marxistes se soient montrés particulièrement actifs dans l’Église Catholique Romaine au cours des 50 dernières années – y plaçant leurs agents sélectionnés dans les **séminaires** – les défenseurs de l’Église mirent à l’écart ces intellectuels à l’esprit contaminé, les empêchant d’agir à ciel ouvert.

Jean XXIII savait qu’ils constituaient des éléments dangereux pour l’Église et convoqua le Concile Vatican II afin de les démasquer aux yeux de tous<sup>2</sup>. Dès l’ouverture du Concile, les ‘éléments secrets’ en prenaient le contrôle. Les Pères Conciliaires de tendance conservatrice n’étaient pas préparés et ne pouvaient prévoir qu’ils seraient les perdants<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> NDT : Ceux qu’**Auguste Cavalier** dénonçait dès 1926 dans son ouvrage « **Les Rouges Chrétiens** » (Bossard) sans oublier bien sûr les clerics affiliés aux loges et qui figureront en bonne place dans le fameux « **Dossier Maçonnique de l’Épiscopat** », remis en 1938 à Pie XI par Mgr Beaussart.

<sup>2</sup> NDT : Ici le brave P. Ragelis s’illusionne quelque peu. Jean XXIII faisait partie du **Réseau Rampolla** (voir l’ouvrage d’Augustin Delassus) et était donc impliqué dans la Conjuration ! Mais ces faits que nous connaissons aujourd’hui, ne l’étaient pas en 1976. Nous ne disposions pas du témoignage capital de **Marc Winckler** et l’Affaire Rampolla était retombée dans l’oubli ! En outre, le ‘Bon Pape’ (?) Jean avait été sensible, dès 1954, aux oukases du martiniste J.-G. B. qui lui avait enjoint de convoquer un Concile, dès qu’il serait élu (1958), un Concile selon les vœux des Puissances Obscures, ainsi que le réclamait le luciférien **Rudolf Steiner**, fondateur de l’Anthroposophie (scission de la Théosophie, non moins luciférienne)…

<sup>3</sup> NDT : Nous ne dirions pas qu’ils étaient totalement non préparés, puisqu’un groupe d’évêques, de cardinaux, de RP, sachant ce qui allait arriver, à l’annonce du Concile, en 1958, par Jean XXIII, se mit dès cette date à travailler d’arrache-pied pour écrire un gros volume. En 1962, cet ouvrage, publié en italien sous le nom d’auteur de **Maurice Pinay** : « **Le Complot contre l’Église** » était remis à tous les Pères Conciliaires mais n’eut malheureusement guère d’effet parce que la mécanique de l’aveuglement-apostasie s’était mise en route comme l’annoncera le **P. Malachi Martin**, et cela dès 1960. La Haute Hiérarchie, jusqu’au Sommet lui-même, allait dévoyer toute l’Église ! Les Pères Conservateurs du ‘*Coetus Internationalis Patrum*’ (dont Mgr Lefebvre faisait

Lorsque les textes de Vatican II furent promulgués, ceux-ci devinrent immédiatement des armes entre les mains des Progressistes. Des Commissions Spéciales furent créées<sup>1</sup> pour imposer ce qui devait être changé et comment ces changements devaient être imposés par ‘obéissance’.

Ces commissions spéciales étaient, bien sûr, contrôlées par les mêmes **éléments secrets**.

Ci-dessous sont répertoriés les noms des **Monsignors, Évêques et Cardinaux** affiliés à la **Franc-Maçonnerie** et qui œuvrent au Vatican. Par leur nombre et les postes élevés qu'ils occupent, on constate immédiatement qu'ils exercent un contrôle complet de la Papauté, du Vatican et de l'Église tout entière ! Voici quelques-uns des hommes responsables des changements détestables qui ont été imposés aux bons catholiques, dans le monde entier.

Nom Prénom	Date d'Initiation Maçonnique	Monogramme	Numéro (matricules-codes)	Matricule
CASAROLI Agostino	28.09.1957	CASA	41-470	
BAGGIO Sébastiano	14.08.1957	SEBA	85-2640	
ANGELINI Fiorenzo	14.10.1957	ANFI	14-005	
MACCHI Pasquale	23.04.1958	MAPA	5463-2	
LEVI (Lovino) Virgilio	04.07.1958	VILE	241-3	
GOTTARDI Alessandro	13.06.1959	ALGO	2437-14	
PELLEGRINO Michele	02.05.1960	PALMI	352-36	
MARCHISANO Francesco	04.02.1961	FRAMA	4536-3	
NOE Virgilio	06.04.1961	VINO	43652-21	

partie) firent ce qu'ils purent, mais les digues cédaient de partout ! Qui pourrait et même oserait le leur reprocher ?

<sup>1</sup> NDT : Comme la fameuse ‘**IDO-C Internationale**’, extrêmement subversive, dont **Pierre Virion** traitera dans son excellent petit volume : « **Le Complot** » (ESR), après avoir dénoncé l’entreprise si criminelle d’infiltrations dans son autre ouvrage, aussi important, intitulé « **Le Mystère d’Iniquité** ».

BUGNINI Annibale	23.04.1963	BUAN	1365-75
BIFFI Franco	15.08.1969	BIFRA	64-23
BRINI Mario	13.07.1969	MABRI	15-670
RIZZI Mario	16.09.1969	MARI	43-179
PINTO Pio Vito	02.04.1970	PIPIVI ou PIMPI	3317-42
VILLOT Jean	06.08.1966	JEANNI (Zurigo)	041-3
SUENENS Leo	15.07.1967	LESU	21-64
POLETTI Ugo	17.02.1969	UPO	32-1425

## Où travaillent les Maçons Ecclésiastiques ?

**1. Le Cardinal Jean Villot :** Protecteur de l'Église *Sanctissima Trinita al Monte Pincio*. Archevêque de Bosphoro. Lieu de naissance : Saint-Amant-Sallende, diocèse de Clermont, le 11 octobre 1905. Ordination le 19 avril 1930. Consécration Épiscopale le 12 octobre 1954. Crée et proclamé Cardinal le 12 février 1965. Le Cardinal Villot est Secrétaire d'État du Vatican et Camerlingue de la Sainte Église Romaine. Résidence : Cité du Vatican.

Le Cardinal Villot est Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux et Instituts Séculiers. Président Administrateur du Patrimoine du Saint-Siège. Le Cardinal Villot contrôle pratiquement les Affaires Étrangères du Vatican et les Sacrées Congrégations les plus importantes. Il est devenu franc-maçon le 6 août 1966.

[Note : le quotidien '*El Universal*', de Mexico, en date du 10 août 1976 a publié une série d'articles émanant du Comité International de Défense de la Tradition Catholique, au sujet du Cardinal Villot. Il y était affirmé que « *le Secrétaire d'État du Vatican, le Cardinal Villot, est issu d'une famille française qui a fourni, de père en fils, depuis au moins deux siècles, des Grands Maîtres pour la Franc-Maçonnerie et les Rose-Croix* ». Le Cardinal Villot est Camerlingue ? Que représente une telle fonction ? A la mort de Paul VI, le Cardinal Villot gouvernera l'Église jusqu'à ce qu'un nouveau Pape soit élu].

**2. Le Cardinal Ugo Poletti :** Evêque titulaire de Medelizi. Lieu de naissance : Omegna, diocèse de Novara, le 19 avril 1914. Ordination le 29 juin 1938. Consécration Épiscopale le 14 septembre 1958. Crée et proclamé Cardinal le 5 mars 1973. Il est le Vicaire de 'Sa Sainteté le Pape Paul VI' pour le